

# INTÉGRATION ET HANDICAPS

**PUBLIC : TOUS PROFESSIONNELS DES ÉQUIPES MÉDICO-SOCIALES**

*Education - Epanouissement - Droit - Accompagnement des familles*

PP359

Du lundi 17 au mercredi 19 mai 2010

*Mieux connaître et accompagner les enfants et adolescents en situation de handicap*

## Intervenants:

C. ALONSO,  
Kinésithérapeute

B. FEULLERAT,  
Psychomotricienne

C. NAFTI - MALHERBE,  
Sociologue

A. RENET-GUILLAUMONT,  
Psychologue

## Référence scientifique:

I. DESGUERRES,  
Neuropédiatre

## Coordinateur:

S BEKIER,  
Psychomotricienne, DU de  
neuropsychologie

PP260

Du jeudi 16 au vendredi 17 décembre 2010

*Soutien à la vie professionnelle des adultes et accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap*

Dans le dictionnaire de la langue française, l'intégration est définie comme l'action d'intégrer, de s'intégrer, avec pour synonyme : adaptation.

Intégrer, au sens de faire participer, associer, c'est : « faire entrer un élément dans un ensemble, de sorte qu'il en devienne une partie constitutive ». La mode est à « l'intégration des handicapés ». Comme si les personnes handicapées ne faisaient pas spontanément partie de notre cadre social, puisque sans action particulière ils ne sont pas intégrés. Est-ce normal ? Dans ce cadre quelle est, réellement, la signification « d'intégrer » ? Ne devrions-nous pas plutôt « accueillir » avec des moyens adaptés. Le débat paraît socio-philosophique mais il est capital pour les familles.

Le handicap s'inscrit dans la vie de l'enfant et implique toute la cellule familiale. Passé, le choc de l'annonce, les pensées des parents s'orientent vers l'avenir :

- Comment gérer le regard des autres ?
- Quelle place dans la société ?
- Pourra-t-il aller à l'école, avoir des copains ?
- Quelles démarches, quels droits ?

Pour l'adulte qui perd du jour au lendemain ses capacités, son autonomie, comment se reconstruire, dompter ce nouveau corps, garder sa place...

Après les lois sur le handicap, qu'en est-il réellement aujourd'hui des moyens mis en œuvre pour l'intégration scolaire, professionnelle ou au quotidien des handicapés ? Comment le regard évolue dans notre société ? Une loi suffit-elle à changer les mentalités ? Mais surtout, faut-il intégrer à tout prix ? L'intégration n'est pas seulement scolaire, elle est aussi professionnelle, sociale, culturelle, familiale...

Voilà toutes les interrogations qu'il est important de se poser lorsqu'on travaille dans le champ du handicap, et auxquelles nous allons tenter de répondre, tant sur le plan théorique que concret, quotidien (matériel, accessibilité, personnel, actions mises en œuvre...).

A travers le regard de sociologues, psychologues, rééducateurs, enseignants, nous essaierons ensemble de réfléchir et d'apporter des réponses sur ce sujet, qui nous paraît parfois bien idéologique !

## Tarifs:

**Session de 3 jours: 660€**

**Session de 2 jours: 440€**

**Prix total: 1100€**

Agréments FAF/Fongecif\*  
N° de formation continue :  
11 750 146 575

2 formations payantes=  
1 formation offerte\*